

<https://enseignants.se-unsa.org/Reouverture-pour-une-EPS-securisee-et-utile-a-tous>



Réouverture : pour une EPS sécurisée et utile à tous !

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : mercredi 13 mai 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Annoncées par l'exécutif, dans une certaine cacophonie gouvernementale, les réouvertures des écoles ont débuté cette semaine et celles des collèges classés en zone verte aura lieu dès lundi 18 mai.

Chaque équipe EPS s'interroge sur les degrés de possible et les modalités de reprise de l'activité en présentiel, devant faire face à nombre de questions parfois sans réponse et prenant en compte le contexte et les contraintes qui se posent à elle.

Pour le SE-Unsa, si la décision de réouverture de chaque établissement doit être assumée par l'état, les choix de réorganisation de l'accueil et des modalités pédagogiques doivent appartenir aux équipes. Ce n'est qu'à travers leur concertation et leur coordination que les réponses à chaque difficulté rencontrée pourront être trouvées. Elles sont les plus à même de mesurer ce que l'on peut faire ou que l'on ne peut pas faire au regard des exigences des protocoles sanitaires d'une part et des enjeux et caractéristiques de la discipline d'autre part. Mais les équipes nécessitent pour cela du temps et de la confiance, loin de toute injonction ou urgence.

À ces exigences sanitaires propres aux activités physiques et sportives :

- limiter la pratique à des activités de basse intensité si distanciation non possible (la distanciation à respecter est de 5m pour la marche rapide et de 10m pour la course à pied)
- proscrire les jeux de ballons, les sports de contacts et les sports collectifs
- proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous ou assurer une désinfection régulière adaptée

Vient de s'ajouter une modification du protocole sanitaire pour tenir compte du [décret du 11 mai 2020](#) : le port du masque obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (salles de classe, circulation au sein de l'établissement, récréation) ; le port du masque est recommandé dans toutes les autres situations.

Une EPS sécurisée

Si le contexte et les conditions matérielles (manque de masques, terrains et salles indisponibles ou exigus, problème d'eau, ...) ne permettent pas de respecter les exigences sanitaires pour la sécurité de tous, les équipes doivent pouvoir en concertation avec l'ensemble de l'établissement ne pas reprendre l'activité.

Certains territoires entiers sont confrontés à cette réalité, notamment les ultra-marins.

Souvent des solutions de réorganisation du service sont possibles, les équipes le prouvent chaque jour : co-intervention, rôle auprès des élèves le plus décrocheurs, ...

Mais dans chaque situation, la mission première de pédagogue dont chaque enseignant d'EPS a la responsabilité et l'expertise doit être respectée !

Concernant les personnels répondant à la catégorie « vulnérables » et/ou qui sont parents sans solution de garde/scolarisation de leurs enfants, ils n'ont pas à se rendre sur site et peuvent continuer d'exercer en distanciel au moins jusqu'au 1er juin, date de fin de la première phase de déconfinement.

Une EPS utile à tous

Lorsque le contexte et les conditions matérielles permettent de respecter les exigences sanitaires, les équipes doivent pouvoir être accompagnées dans le choix de leurs activités et des aménagements à prévoir selon les possibilités qui s'offrent à elles (terrains, salles, nettoyage et désinfection assurés, ...).

Pour le SE-Unsa, l'enjeu de permettre aux élèves confinés depuis 2 mois de pouvoir renouer avec une pratique physique et sportive, notamment extérieure, et dans le cadre éducatif permis par les professionnels que sont les enseignants d'EPS n'est pas à remettre en cause. Il faut en revanche accompagner, outiller et sécuriser les

enseignants pour que cette EPS puisse être réellement utile aux élèves.

Des outils et pistes d'activités pour les écoles et les collèges

En accompagnement de la [circulaire de reprise](#) du 4 mai, sont proposées des [ressources en ligne sur Eduscol](#) (fiches pour l'accueil et la prise en charge psychologique des élèves, fiches pour la consolidation et la poursuite des apprentissages d'ici la fin de l'année scolaire).

[À l'école élémentaire](#), il est préconisé de prévoir l'équivalent d'1h d'EPS par jour, comprenant ainsi toute forme d'activité corporelle et motrice possible.

[Au collège](#), les objectifs de l'EPS sont redéfinis au regard des exigences du protocole sanitaire (mais aussi des incertitudes actuelles), des besoins des élèves et des contextes locaux : chaque équipe de collège pourra alors définir ses propres priorités pour une EPS « extra-ordinaire ».

De nombreuses autres ressources mises au point par les équipes EPS de territoire ou encore par l'Usep sont à la disposition de tous (liste non exhaustive) :

- [Fiches thématiques « Activités sportives et culturelles », « Récréation » et propositions de jeux et d'activités physiques](#) (par le groupe EPS des Landes)
- [Fiches de jeux pour la récréation et la classe](#) (par Dev'Ergo)
- [Compilation de jeux compatibles avec la distanciation](#) (par Soizic Guillou-Surest)
- [Fiches pédagogiques EPS « retour à l'école » C1/C2/C3](#) (par le groupe EPS de Poitiers)

Enfin, si la continuité pédagogique en EPS durant le confinement a nécessité adaptation et inventivité de chacun pour que chaque élève puisse activer son corps au quotidien, elle ne doit pas être balayée du paysage par l'institution au prétexte que les établissements réouvrent. D'une part, les collèges en zone rouge sont encore fermés, d'autre part, les collèges en zone vertes ont déjà fait le constat qu'un faible pourcentage d'élèves retournerait en établissement.

Pour toute question : eps@se-unsa.org